

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL SYNDICAL DU PAYS DE MONTBENOIT  
LE MARDI 24 NOVEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Syndical du Pays de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

La convocation a été faite le 18/11/2015

Secrétaire de séance : Mme. Nathalie Vernet

**ORDRE DU JOUR :**

1. Travaux au Cimetière :
  - examen des devis,
  - choix du prestataire
  - fixation des prix de ventes des caveaux et cavurnes,
  - Comparaison prestation NEOCIM et FINALYS.
  - Les financements possibles pour l'informatisation et pour les travaux.
2. Heures de l'Employé Intercommunal :
  - Réexamen du phénomène de dépassement des heures en 2015,
  - Stratégie adoptée pour 2016,
  - Examen de la possibilité de Compte Epargne Temps pour les CA, RTT et Récup de 2015,
  - Point sur les priorités à mettre fin de l'année dans chaque Commune si gain d'heures de l'employé intercommunal grâce au Compte Epargne Temps.
3. Loi NOTRÉ :
  - Suites de la délibération après la réunion du 16 novembre,
  - Autres Actions possibles.
4. Recherche d'un Maître d'Œuvre pour les travaux de l'Abbaye :
  - Retour sur les rencontres avec les 2 Architectes des Bâtiments de France
5. Repas de fin d'année :
  - Date et Budget.

**1. Travaux au Cimetière**

Examen des devis : Pour le moment nous n'avons qu'un seul devis, celui des Pompes Funèbres de Pontarlier. Le Conseil Syndical souhaite avoir au moins 2 offres pour comparer. Malgré plusieurs relances, un seul prestataire a répondu au marché. A l'issue d'une ultime relance auprès de la Marbrerie Radix, le seul prestataire ayant répondu sera retenu.

Concernant l'informatisation et la gestion du cimetière, 2 devis ont été reçus, celui de NEOCIM et celui de Finalys. Le Conseil Syndical décide de consulter un 3<sup>ème</sup> prestataire, le groupe Elabor, avant de délibérer.

Concernant les travaux du cimetière, une demande de DETR a été faite, elle touche la rénovation du mur porteur en travaux de régie et la rénovation du portail pour sécuriser l'accès aux véhicules et empêcher les inhumations sans permission.

**2. Heures de l'Employé Intercommunal**

Après examen, il apparait que pour l'année 2015, l'employé a dépassé son quota d'heures sur certaines communes. Il est vrai que son activité dépend des travaux que chacune communes programment au niveau annuel.

Le Conseil Syndical décide pour pallier à ce problème :

- 
- Envoyer toutes les semaines le compte-rendu des heures faites par l'employé intercommunal aux 5 Mairies.
  - Refaire une feuille par jour/par semaine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016
  - Ventiler son année de travail en 2 périodes : d'avril à septembre : semaines de 5 jours et d'octobre à mars : semaines de 4 jours.
  - Proposition de mettre en place un Compte Epargne Temps afin d'y placer les heures supplémentaires.  
**Rajout du 07/12/2015 : Accord de l'intéressé.**

### **3. Loi NOTRé**

Après la réunion du 16 octobre, les 3 RPI en charge de la scolarité et toutes les communes membres s'opposent au projet de fusion dans le cadre du SDCI. Le Syndicat du Pays va recenser les délibérations de chaque commune et rédiger un courrier au cabinet du Préfet en charge de ce dossier en y joignant les délibérations.

### **4. Recherches de Maitre d'œuvre pour les travaux de l'Abbaye**

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'Abbaye et suite à la recherche de Maitre d'œuvre, 3 architectes se sont déplacé à l'Abbaye pour évaluer les travaux avant de répondre.

***Rajout du 07/12/2015 : Suite à l'appel de la DRAC le 04/12/2015, la fin de la consultation a été repoussée au 24 janvier 2016. La DRAC nous informe qu'elle peut participer au financement de l'étude et nous propose de corriger le dossier de consultation. Le nouveau dossier de consultation sera en ligne le 11 décembre sur [emarchepublic.fr](http://emarchepublic.fr).***

### **5. Repas de fin d'année**

Le Conseil Syndical propose de faire un buffet de fin d'année le vendredi 11 décembre à 20h au Syndicat.

La séance est levée à 20h45

Le Président

Gilles MAGNIN-FEYSOT

**Procès Verbal des Délibérations du mardi 24 novembre 2015**

- Délibération n° 2015 – 11 – 01** CET - Modalités.  
**Délibération n° 2015 – 11 – 02** DETR 2016  
**Délibération n° 2015 – 11 – 03** Attribution de Marché Public « Changement des fenêtres et Portes de l'Ecole Intercommunale du Pays de Montbenoit » à l'entreprise TISSOT 2016 – corrective de la délibération 2015 09 08.  
**Délibération n° 2015 – 11 – 04** Participation des communes – corrective de 2015 04 04

**VISAS**

Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président	Gérard CHEVENEMENT, Vice-président	Gilbert DORNIER, Vice- président	Nathalie VERNET, Secrétaire	Emeric GUINCHARD, Trésorier
Adrien PELLEGRINI, Membre	Jean-Charles MARGUET, Membre	Claude BARTHOD-MICHEL Membre	Claude POURCHET, Membre	